

COMPOSITION DE SCIENCES SOCIALES

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Florent Champy, Alexis Direr, Pierre François, Caroline Vincensini

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

Le sujet proposé abordait un thème classique des sciences sociales, le marché du travail, et invitait à réfléchir à son mode de fonctionnement par comparaison avec d'autres marchés.

Sur le fond, le jury regrette que beaucoup de candidats n'aient pas lu l'énoncé de façon suffisamment attentive et critique. Il attendait que les candidats conduisent une réflexion sur les notions de marché et de travail et proposent une définition du marché servant de fil conducteur à leur développement, ce qui a rarement été fait. L'expression "marché comme les autres" a été très souvent comprise comme désignant de façon univoque le marché de concurrence pure et parfaite, alors même que cette équivalence méritait d'être discutée. Le sujet supposait aussi que les candidats se donnent des points de comparaison (marché des biens et des services, marchés financiers, marchés immobilier ou de l'art par exemple). Ceux, peu nombreux, qui l'ont fait, ont trouvé dans ces comparaisons des appuis précieux pour conduire des réflexions parfois originales, que le jury a valorisées.

Les meilleures copies sont celles qui, outre l'interrogation sur le sujet et la comparaison avec d'autres marchés, se caractérisaient par une bonne hiérarchisation des références utilisées. Le traitement du sujet appelait des développements en économie abordés par la plupart des copies, mais également en sociologie avec notamment Durkheim (*De la division du travail social*) ou Simmel, ainsi que des réflexions sur l'imbrication des comportements économiques et des relations sociales, suggérées par les textes de Granovetter et d'Eymard-Duvernay et Marchal. L'approche économique du marché du travail en termes d'asymétrie d'information ou d'assurance (contrats implicites, salaire d'efficience...) est plutôt bien maîtrisée. Le jury a cependant été étonné de constater que des références centrales étaient très souvent négligées (notamment Keynes, parfois évoqué en trois lignes ou Marx, désormais ignoré de la grande majorité des candidats au concours). Les copies qui s'attardaient longuement sur des références secondaires, pour traiter de façon allusive les références les plus centrales, ont été d'autant plus sévèrement sanctionnées que le jury a considéré que la connaissance d'une discipline n'est pas seulement celle des connaissances qui la composent, mais aussi d'une certaine hiérarchie dans la pertinence, la portée, et l'importance historique de ces connaissances. Les copies moyennes souffraient plus souvent d'un manque de clarté, de précision ou de discernement dans l'usage des références que d'un nombre insuffisant de références.

Le jury a également valorisé les copies qui sont parvenues à utiliser les documents joints dans le dossier pour étayer leur développement par une argumentation chiffrée. Dans l'ensemble, les documents ne présentaient pas de difficulté particulière et ont été bien compris. Rappelons qu'ils ne constituent qu'un point d'appui pour le raisonnement et que la dissertation ne se ramène pas à leur seul commentaire. Certains candidats ont cependant parfois tenté de pallier un manque de connaissances ou de réflexion personnelle en faisant un usage extensif, exhaustif ou trop détaillé des documents. A l'inverse, d'autres copies les ont ignorés ou

exploités superficiellement. Le fait de négliger certains documents n'est pas sanctionné en soi, mais se traduit généralement par l'oubli d'un type d'approche de la question (par exemple le document 10 devait attirer l'attention du candidat sur la dimension historique du sujet).

Le jury a évalué sans a priori les plans annoncés s'ils servaient une problématique pertinente et étaient effectivement développés dans le corps du devoir. Les développements sont tous recevables pour autant que le candidat parvienne à montrer qu'ils sont nécessaires pour répondre à la question soulevée par l'énoncé. A ce sujet, une proportion importante de copies perdent leur souffle dans la troisième partie et rompent le fil directeur de leur exposé. Par exemple beaucoup de candidats ont abordé à ce stade des questions de politique économique et se sont demandés ce qu'il fallait faire pour que le marché du travail fonctionne mieux, ce qui n'était pas la question posée. D'autres candidats ont tenté, souvent très maladroitement, de sortir du dialogue entre l'économie et la sociologie ou de dépasser l'économie par la sociologie, ou encore d'ébaucher une synthèse entre les deux disciplines, par des généralités portant le plus souvent sur le lien social résultant du travail. Les copies les plus mauvaises étaient, outre les copies indigentes, celles qui ont adopté un ton militant voire moralisateur. De nombreux candidats consacrent une partie de leur développement à des considérations normatives sur l'urgence d'une meilleure protection des salariés et des chômeurs ou s'indignent de la marchandisation du travail humain. La mention des inégalités et des facteurs de domination sur le marché du travail était pertinente, mais à condition d'être appuyée sur des matériaux empiriques, historiques et des analyses théoriques (par exemple Marx) recevables économiquement ou sociologiquement, et de servir clairement un développement sur les spécificités du marché du travail.

Concernant la forme, le jury a noté le respect général des techniques élémentaires de la dissertation. Mais il semble que leur finalité (servir un raisonnement) ne soit pas toujours suffisamment comprise, ce qui se traduit par une application souvent trop mécanique de règles dont on se demande alors à quoi elles servent.

Le jury a ainsi noté une proportion inquiétante d'introductions maladroites, souvent faute de problématique mais aussi semble-t-il en raison d'une insuffisante compréhension de la fonction de ses différentes composantes : « accrocher » le lecteur, montrer le caractère problématique de la question posée, en suggérer la pertinence et l'importance – sans pour autant commencer à répondre – en la rattachant à des constats factuels ou des références théoriques, faciliter la suite de la lecture par l'annonce claire d'un plan. Par la suite, en raison d'une insuffisante progressivité du raisonnement, le corps de la dissertation se limitait à juxtaposer des considérations selon un ordre dont la logique n'apparaissait pas toujours. Dans ce dernier cas, la conclusion ne pouvait qu'éluder la question, ou proposer une réponse soit mal démontrée, soit imprécise. Nous rappelons aussi aux candidats qu'ils doivent privilégier la cohérence d'ensemble du devoir et le fil du raisonnement (la qualité des transitions est un bon indicateur de ce dernier point) sur l'usage de références multiples mais souvent inadaptées. La dissertation doit être illustrée d'exemples précis issus ou non des documents. Les généralités commodes, comme par exemple les évocations nébuleuses de "la précarisation du marché du travail" sont à éviter. Enfin, les candidats doivent être capables de consacrer un temps suffisant à la rédaction finale. Une écriture trop rapide a rendu quelques copies difficiles à déchiffrer.